



Formation pour les encadrants techniques d'insertion à l'Espinas

Des référentiels innovants créés pour les formateurs, les encadrants et les experts

L'association Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches (ABPS) travaille depuis 2002 sur le développement de la filière pierre sèche en Cévennes et en France, en partenariat avec des professionnels, institutionnels, élus, chercheurs et des représentants associatifs et syndicaux. ABPS a coordonné la création des deux Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) « Ouvrier » et « Compagnon professionnel en pierre sèche ». Elle est responsable de la mise en place des jurys pour les épreuves au niveau national et l'évolution des certificats, en partenariat avec la Fédération Française du Bâtiment du Gard. Co-auteur et co-éditeur des *Règles professionnelles pour la technique de construction en pierre sèche*, ABPS est également responsable du retour d'expérience pour les chantiers de référence et a réalisé un travail avec des compagnies d'assurance sur la question de la garantie décennale des ouvrages accessoires au bâtiment.

L'École professionnelle de la pierre sèche, gérée par l'association ABPS, travaille depuis 2002 de façon itinérante en Cévennes, en France et à l'étranger, en partenariat avec les collectivités territoriales. En 2015, ABPS s'est installée dans le cœur du Parc national des Cévennes, en créant le premier centre de formation professionnelle pour la pierre sèche en France. Au fur et à mesure que les besoins se ressentent et que les actions se développent, de nouveaux outils pédagogiques et des formations sont créés (techniques de construction en *opus incertum*, escaliers, voûte, descriptif, devis et dessin technique...). L'ingénierie pédagogique est réalisée en étroite collaboration avec des artisans-formateurs et des intervenants divers pour développer des outils aux supports

multiples (référentiels, outils de suivi, contenu, livret, diaporama, film...). Une commission ABPS « Formation et Qualification » se réunit régulièrement depuis 2006 pour œuvrer sur ces questions.

Compte tenu des évolutions, il s'est avéré nécessaire d'approfondir et d'augmenter le niveau technique et professionnel des formateurs et intervenants en pierre sèche sur le territoire du Massif central et au-delà. Dans le cadre de LAUBAMAC, trois types de modules de formations innovantes ont été créés.

> Encadrants techniques : un parcours de formation avec contenu théorique, pratique et technique.

La pierre sèche est considérée par les structures d'insertion comme un support intéressant et valorisant pour leur public. Pour des personnes éloignées de l'emploi, la pierre sèche est perçue comme un mode d'expression manuel et est associée au travail d'équipe. Le chantier se déroule souvent dans des paysages identitaires magnifiques ce qui contribue à la motivation. Des élus, des collectivités font souvent appel aux structures d'insertion sur leurs territoires. Cependant, très souvent les encadrants venant de parcours professionnels divers ont seulement une formation sommaire sur les techniques de construction, et ne sont ni spécialisés, ni qualifiés en pierre sèche.

En 2016, suite à une réunion avec 3 structures d'insertion pour définir leurs besoins, une formation pour les chefs d'équipe et encadrants des salariés en insertion a été initiée sur le site de l'École professionnelle. En plus d'une journée de positionnement concernant le niveau de pratique et un



travail d'approfondissement en atelier, le parcours comporte plusieurs modules, tels que : pierre sèche et patrimoine, géologie, qualités environnementales, écologiques et techniques de la pierre sèche, structuration et développement de la filière, perspectives et certification...

> Formateurs : un référentiel et un outil de positionnement.

Un travail a débuté en 2017 afin de réaliser un cadre de référence pour un formateur adapté spécifiquement aux interventions pédagogiques en pierre sèche. Un référentiel et une fiche d'évaluation ont été créés par un comité technique de l'École professionnelle pour un stagiaire-formateur. Ils ont été testés avec la participation de quatre bâtisseurs souhaitant devenir formateurs pendant quatre semaines de formation différentes. Ces outils ont évolué en 2018 suite à ces expérimentations et au travail de la commission ABPS « Formation et qualification ». Ils serviront dans une formation destinée aux formateurs dans la région Grand-Est en avril 2019.

> Experts : un module de formation technique et théorique.

Un troisième axe de travail a commencé en 2018 avec la création d'un module d'enseignement technique pour les bâtisseurs professionnels avec un haut niveau de technicité, qui souhaitent devenir « bâtisseurs spécialistes ». Ces personnes pourront accompagner les experts d'assurance, par exemple lors de litiges éventuels, ou réaliser des diagnostics-conseils pour des collectivités, des particuliers ou des associations. Des séances de travail de la commission ABPS « Formation et Qualification » ont permis de développer la trame de la formation. Une réunion technique en mars 2019 à l'IMT Mines d'Alès, avec des représentants des corps de métier différents : géologue, ingénieur, spécialiste de l'économie circulaire, architecte, paysagiste-concepteur, élu, bâtisseur, a permis d'affiner les interventions techniques et théoriques. Le module de formation sera mis en place et testé cette année.

